

avril 2018

Ensemble

comité technique



Temps de travail, notre administration est obligée de respecter la loi !



Nos propositions, notamment sur la flexibilité, ont été prises en compte !

Comme nous l'avions réclamé, le principe des 1607 heures est acté... mais pas avant janvier 2019. Nous nous sommes donc abstenus en attendant les négociations pour les cycles particuliers.

Les autres syndicats ont voté "contre", refusant d'admettre qu'il faut respecter la loi...

Le syndicat majoritaire a refusé de prendre part au vote... Attitude pour le moins étrange qui s'apparente à une auguste tactique digne de Ponce Pilate. En clair : je m'en lave les mains.

Pratique Ô combien d'actualité en cette période pascale !

Nos organisations syndicales Cftc Cfe/Cgc continueront à défendre l'intérêt des agents municipaux tout en maintenant un service public de qualité.

Transparence, modernité, équité, propositions, voici les valeurs que nous nous efforçons de transmettre au quotidien pour un dialogue social de qualité.

quand je revendique, ce n'est pas pour détruire !



ensemblecftccgcvdm@gmail.com